

DESCRIPTIF PROCESSUS ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Ce processus décrit les dispositions à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil d'une personne en situation de handicap et concerne tout stagiaire en situation de handicap, quel que soit le handicap.

Références (légal et réglementaires, recommandations ...) :

- Référentiel National Qualité (Qualiopi) :
 - Critère 1 – Indicateur N°1 – Information du public
 - Critère 2 – Ind. N°4 – Analyse du besoin,
 - Critère 3 – Ind. N°9 – Conditions de déroulement de la prestation – Ind. N°10 – adaptation de la prestation
 - Critère 4 – Ind. 19 – Ressources pédagogiques
 - Critère 6 – Ind. N°26 – Public en situation de handicap

- Le décret n°2006-26 du 9 janvier 2006, relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant.
- Le décret n°2006-555 du 17 mai 2006, relatif à l'accessibilité généralisée aux personnes handicapées
- Mieux prendre en compte le handicap en formation, un centre de ressources de l'Agefiph (https://www.prithidf.org/sites/default/files/upload/pages/collection_capsules_video_mission_referent_handicap-liens_utiles.pdf)

Information adaptée

Les prospects sont invités à prendre contact avec le référent handicap pour étudier leur projet et l'adaptation des modalités pédagogiques à leur situation de handicap.

Analyse du besoin en entretien d'admission

En entretien d'admission, le référent handicap ou le chargé de formation :

- Évalue la motivation du candidat pour la formation
- Analyse son(ses) besoin(s)
- Et pour une personne porteuse de handicap, évalue avec elle ses besoins spécifiques et les aides éventuelles à mettre en place.

Coordination

Si la demande est prise par un chargé de formation, il prendra conseil auprès du référent handicap avant de valider l'inscription.

Le formateur en charge de la formation est informé de la demande afin de convenir avec le futur stagiaire des mesures d'adaptation à mettre en place. Après échange avec la personne, le formateur fait un mail au référent handicap. Le suivi est tracé dans le dossier du stagiaire.

Réseau – sources d'informations

Institut de la Corrosion / French Corrosion Institute

Siège situé au : Technopôle de Brest-Iroise 220, Rue Pierre Rivoalon F-29200 Brest - FRANCE
Tél : +33 (0)2 98 05 15 52 – Mail : brest@institut-corrosion.fr - Part of RISE www.institut-corrosion.fr
N°SIRET : 441 396 595 00023 – Numéro de déclaration d'activité : 532 908 237 29
Fiche Processus accueil public en situation de handicap_V3.0_22.07.2024



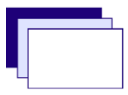
	Contacts, selon la situation rencontrée :	
La personne bénéficie déjà d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de son projet professionnel et/ou de sa recherche d'emploi	L'association qui l'accompagne peut aider à identifier, prescrire les aides spécifiques (financières, autres) à mettre en œuvre.	
La personne ne bénéficie d'aucun accompagnement personnalisé Alors, si besoin, l'orienter vers :	Cap emploi Marseille : 8, rue sainte Barbe 13002 MARSEILLE Téléphone : 04.91.16.54.00 Fax : 04.91.41.66.81 hedamarseille@capemploi13.com	Mission d'accompagnement vers l'emploi avec pour objectifs d'informer, de conseiller et d'accompagner les personnes en situation de handicap et les employeurs en vue d'une insertion durable en milieu ordinaire de travail et à la pérennisation de l'insertion par un suivi durable. En partenariat avec de nombreux prestataires.
	Cap emploi hors Marseille : 38, avenue de l'Europe CS 60427 13091 AIX EN PCE cedex 2 Téléphone : 04.42.95.70.30 Fax : 04.42.95.54.62 hedaaix@capemploi13.com	
	AGEFIPH : B1, Arteparc de Bachasson, Rue de la Carrière de Bachasson, 13590 Meyreuil Tel : 0800 11 10 09 rhf-idf@agefiph.asso.fr	L'Agefiph apporte services et aides financières pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Prise en charge sur prescription (Cap Emploi, médicale ...) Possibilité de faire appel aux Prestations d'Appui spécifiques de l'Agefiph
Dans tous les cas, pour en savoir plus	Le centre de ressources numériques de la ressource handicap formation en Ile-de-France : https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/en-savoir-plus	En Ile-de-France, le Centre de ressources numériques (CRN) est un élément constitutif de la Ressource handicap formation (RHF). Il a pour objectif de centraliser, en un espace unique, l'information relative à la compensation du handicap en formation. L'information collectée est produite par des professionnels dont l'expertise est reconnue dans l'écosystème du handicap.
	Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés BdR	Découvrir la mission Référent handicap en 14 capsules vidéo (prithidf.org)

Attention : la mise en place d'un accompagnement spécifique (interprète ...) peut prendre plusieurs semaines. Informer et rassurer la personne sur la possibilité d'être inscrite sur les futures promos.

<http://www.mdp13.fr/Lists/ActeursHandicap/AllItems.aspx?RootFolder=%2FLists%2FActeursHandicap&TreeField=MDPH%5FZoneInterventionAHA>

Selon le handicap rencontré, pistes d'organisation interne : cf. tableau p. suivante

Handicaps possibles	Formations accessibles en fonction du type de handicap	Organisation Interne de l'Organisme	
		Attitude à privilégier	Disposition spécifique à mettre en place



Auditif	<p>Sous réserve que les troubles auditifs soient palliés par tout moyen technique ou humain permettant de suivre aisément les téléformations à distance par téléphone et les cours en présentiel. Le stagiaire doit pouvoir être entièrement autonome quelques soient les circonstances.</p>	<p>Ecoute, communication, bienveillance, disponibilité et simplicité.</p>	<p>Vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'appareillage et/ou accompagnement du stagiaire par un tiers extérieur soient disponibles,- Et/ou l'utilisation par le stagiaire d'une application spécifique de retranscription des échanges de type RogerVoice ou Live Transcribe- Le niveau sonore correct des cours à distance et en présentiel (absence de bruits parasites),- Pour les cours en distanciel, possibilité d'utiliser des dispositifs de sous-titrage.
Moteur	<p>Concernant la partie en présentiel de nos formations le lieu d'accueil n'est pour le moment pas adapté pour recevoir du public à mobilité réduite (fauteuil roulant). Le stagiaire doit pouvoir être entièrement autonome dans ses déplacements quelques soient les circonstances (cannes, béquilles ... possibles)</p>	<p>Ecoute, communication, bienveillance, disponibilité et simplicité.</p>	<p>Vérifier que :</p> <ul style="list-style-type: none">- le stagiaire est autonome dans ses déplacements- cette autonomie est favorisée dans l'environnement de la formation (notamment absence d'obstacles pour les déplacements)
Visuel	<p>Sous réserve que les troubles visuels soient palliés par tout moyen technique ou humain permettant de prendre connaissance de tous supports pédagogiques et documents transmis dans le cadre de la formation. Le stagiaire doit pouvoir être entièrement autonome quelques soient les circonstances.</p>	<p>Ecoute, communication, bienveillance, disponibilité et simplicité.</p>	<p>Vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none">- que le stagiaire est appareillé pour pouvoir lire les supports pédagogiques et documents transmis dans le cadre de la formation.- avec lui s'il utilise une application spécifique pour la transcription des documents écrits
Pour tout handicap	<p>Sous réserve de la capacité de la personne à intégrer un groupe.</p>	<p>Ecoute, communication, bienveillance, disponibilité et simplicité.</p>	<p>Vérifier que :</p> <ul style="list-style-type: none">- le stagiaire est en capacité de suivre la formation.- la structure favorise son apprentissage dans la promo.